

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIERES ET DES ENERGIES

POINT FOCUS

N°4 | AVRIL 2024

ISSN : 1987-1732

FINANCEMENT DU SECTEUR MINIER, COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

• L'ÉVÉNEMENT

Orpaillage : drame humain après l'éboulement d'un tunnel à Samaya.

• L'INTERVIEW

Seydou COULIBALY,
Directeur Général Adjoint de la BICIM.

• LE DOSSIER

Projets miniers : Le VRAI casse-tête du financement.

**POUR RECEVOIR
CHAQUE NUMÉRO DE**

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES
MINIÈRES ET DES ÉNERGIES

POINT **FOCUS**

**DIRECTEMENT PAR E-MAIL,
ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT
EN SUIVANT CE LIEN**

<https://get.pointfocus.org>



POINT

TH

CH

SH



LL



PELLE CHARGEUSE
HYDRAULIQUE 6060 CAT®

Tél : (+223) 70 12 29 29
E-mail : info.mali@neemba.com

**SÛR.
FIABLE.
SIMPLE.**



WWW.NEEMBA.COM/6060

© 2024 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, LET'S DO THE WORK, leurs logos respectifs, la couleur « Jaune Caterpillar », les habillages commerciaux « Power Edge » et « Modern Hex » Cat, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation

 **Neemba**

 **CAT**



C'est le fonds qui manque le moins.

"Travaillez, prenez de la peine."

Voici la mise en garde de Jean de La Fontaine qui devrait accompagner tous les secteurs économiques de nos pays d'Afrique. La peine, pour les acteurs économiques du privé, reste la douloureuse et difficile question du financement. Pourtant La Fontaine, dans sa fable *"Le Laboureur et ses enfants."*, n'en ajoutait pas moins : *"C'est le fonds qui manque le moins."*

C'est une affirmation à la connotation ambivalente sous nos cieux. D'aucuns pensent que les financements existent et n'attendent que les projets miniers, quand d'autres pensent que ce nerf de la guerre est rarissime, voire introuvable. Pour les uns, plus le projet est gros, plus les moyens se bousculent, alors que pour les autres, les projets de petites mines, ou de mise en place de services de sous-traitance, n'attirent pas toujours les fonds nécessaires.

La capacité de nos institutions financières, à bien considérer les projets miniers et leurs spécificités.

L'origine des capitaux consolide cette ambivalence. Porter un projet d'envergure sur les marchés financiers internationaux, c'est se donner la chance de lever avec "certaines facilités" des ressources sonnantes et trébuchantes. En revanche, au niveau national, un débat s'impose sur la capacité de nos institutions financières, bancaires notamment, à bien considérer les projets miniers et leurs spécificités, puis à leur adresser des solutions adaptées.

Ce numéro de POINT FOCUS arpente les dédales des projets miniers sous le prisme de leur financement. Des sociétés minières aux banques, en passant par des initiatives insoupçonnées, nous passons en revue les actions pour booster le financement du secteur de l'exploitation des ressources minérales au Mali et en Afrique.

Booster le financement pour qu'au final, nous puissions dire *"Que le travail est un trésor."* comme le concluait Jean de La Fontaine.

N'est-ce pas là, après tout, le seul vrai challenge ?

Baba Sakho

PUBLICATION

POINT FOCUS

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIÈRES ET DES ÉNERGIES

PÉRIODIQUE GRATUIT | N°4 | N° ISSN : 1987-1732

Ce numéro est édité par KAYAK EDITION SARL | Tirage : 2 500 exemplaires.

DIRECTION DE LA PUBLICATION : KAYAK EDITION

RÉDACTION : Baba SAKHO, Toumani ZERBO | CONSULTANT : Issa Henry DIARRA | DIRECTION ARTISTIQUE : ADVISION

Photographies (pages 8, 12, 18, 20) : Zo Pixel Photography - Tél. : +223 94 62 62 97

E-mail : contact@pointfocus.org

Imprimé au Mali par : Imprimerie CF-MAC

Tous droits de reproduction même partiels des textes et images sont réservés pour tous pays.

PAGE
06

L'ÉVÉNEMENT | ORPAILLAGE : LE DRAME HUMAIN À SAMAYA.

Le vendredi 19 janvier 2024, le Mali s'est réveillé avec l'annonce effroyable d'un accident sur un site d'orpaillage dans les confins de Kangaba. Il s'agit de l'éboulement d'un tunnel d'orpaillage qui a malheureusement livré un bilan de près de 70 morts selon les autorités locales de Kangaba.



PAGE
10

L'INTERVIEW | SEYDOU COULIBALY, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA BICIM.

M. Seydou COULIBALY, s'est prêté au jeu des questions avec enthousiasme. D'un questionnement à l'autre, il a su partager l'optimisme de son institution bancaire quant à l'accompagnement du secteur minier malien par un établissement bancaire qui n'a de cesse de faire évoluer son expertise et ses moyens.



PAGE
14

LE DOSSIER | PROJETS MINIERS : LE VRAI CASSE-TÊTE DU FINANCEMENT.

À l'évocation de la problématique du financement, les premiers regards se tourneront, incontestablement, vers la sphère bancaire et les sociétés de gestion de capitaux. Mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte. POINT FOCUS, dans ce dossier, a cherché à en savoir un peu plus long sur le sujet.



PAGE
18

LE PORTRAIT | FATOUMATA DIATIGUI DIARRA, JURISTE, FISCALISTE ET PANAFRICAINNE, MAIS PAS QUE...

Du haut de ses années de pratique, la juriste et fiscaliste malienne exprime, de fait, un véritable plaidoyer, totalement décomplexé et assumé, pour son pays avec toujours une projection en direction de l'ensemble de notre continent.



PAGE
22

VU D'ICI.

Une compilation d'informations succinctes et de brèves nationales provenant des divers secteurs traités dans POINT FOCUS, offrant ainsi un aperçu rapide de l'actualité et des développements récents au Mali.



PAGE
26

VUES D'AILLEURS.

Une rubrique qui offre un panorama des événements et des faits marquants à travers différentes perspectives, pour mieux saisir les développements régionaux, continentaux et internationaux qui pourraient avoir un impact sur les secteurs traités dans POINT FOCUS.



PAGE
30

3 BONNES RAISONS POUR RÉGLEMENTER L'ORPAILLAGE.

Aujourd'hui, les mutations autour de l'orpaillage, ainsi que son impact significatif sur l'environnement et le développement socio-économique, font craindre un basculement. Les acteurs du secteur appellent donc à une régulation du secteur pour trois raisons.



►► 1,1 million de panneaux solaires



Surprenant de découvrir que la plus grande centrale solaire du Vieux Continent se situe en Allemagne, à proximité de Leipzig. Non reconnue pour son ensoleillement, l'Allemagne a pourtant inauguré cette installation titanesque sur 500 hectares. Avec une puissance de 605 MWc, elle est composée de 1,1 million de panneaux solaires, installés en deux ans. Hansainvest Real Assets, le promoteur, prévoit une extension de 45 MWc. Cette centrale exemplaire ne se contente pas de fournir une électricité propre ; elle intègre des mesures pour minimiser l'impact environnemental, comme la pose de nichoirs pour la faune locale et la préparation de terres pour l'agriculture future, et ses besoins énergétiques.

►► Les 5 pays avec le plus de mines d'or en 2023



Les 5 pays dominants dans la production d'or, qui détiennent la moitié des ressources naturelles d'or mondiales, sont l'Australie, la Russie, l'Afrique du Sud, les États-Unis, et la Chine. En 2023, l'Australie a produit 12 000 tonnes, positionnant ses mines, notamment celle de Newmont's Boddington, comme cruciales pour son économie. La Russie, malgré les sanctions économiques, a produit 11 100 tonnes grâce à ses vastes réserves, surtout en Sibérie. L'Afrique du Sud, autrefois leader mondial, a produit 5 000 tonnes, reflétant un déclin mais conservant une production significative à l'East Rand. Les États-Unis et la Chine, chacun avec 3 000 tonnes, montrent l'importance stratégique de l'or pour leurs économies, malgré les défis comme les réglementations environnementales en Chine qui ont réduit sa production. Ces leaders de l'or mondial démontrent l'impact crucial de ce métal dans les échanges internationaux et la stabilité économique.

►► 10% de pétrole dans ses ventes d'ici 2050



TotalEnergies, à l'occasion de son centenaire, a révélé son plan de réduction drastique de la part du pétrole dans ses ventes, passant de 43% à 10% d'ici 2050. Cette stratégie ambitieuse s'inscrit dans une transition vers une offre multi-énergies incluant solaire, éolien et électricité, témoignant de son engagement pour la transition écologique. Toutefois, ce changement est aussi marqué par des tensions avec les mouvements environnementaux, critiques de l'impact climatique de l'entreprise. Ces défis illustrent les défis que TotalEnergies rencontre pour aligner son image publique avec ses objectifs de durabilité. La compagnie aspire également à devenir l'un des 10 plus grands fournisseurs mondiaux d'électricité dans les 5 prochaines années, renforçant son pivot vers des énergies plus propres et durables.

►► 46 millions de tonnes d'hydrogène naturel



Une découverte majeure en Lorraine pourrait transformer la France en un leader mondial de l'hydrogène. Avec 46 millions de tonnes d'hydrogène naturel découvertes dans le sous-sol de Folschviller, cette réserve représente plus de la moitié de la production mondiale actuelle. Ce gisement potentiel offre à la France une opportunité sans précédent pour développer une source d'énergie propre et renouvelable. Cette trouvaille intervient à un moment crucial où l'Europe cherche à diversifier ses sources d'énergie. La transition vers des véhicules neufs sans émissions de CO2 d'ici 2035 en UE pourrait être grandement facilitée par cette ressource. La découverte pourrait non seulement redéfinir la stratégie énergétique française mais aussi contribuer significativement à la transition écologique européenne.

ORPAILLAGE : LE DRAME HUMAIN À SAMAYA.

Le vendredi 19 janvier 2024, le Mali s'est réveillé avec l'annonce effroyable d'un accident sur un site d'orpaillage dans les confins de Kangaba.

Il s'agit de l'éboulement d'un tunnel d'orpaillage qui a malheureusement livré un bilan de près de 70 morts selon les autorités locales de Kangaba. Retour sur ce drame humain, un événement triste et majeur dans l'histoire de l'orpaillage sur les 10 dernières années.

L'exploitation artisanale de l'or au Mali n'est plus une activité à circonscrire dans le cadre d'un fonctionnement communautaire, et presque culturel, des populations vivant dans les zones minières du Mali. L'orpaillage était régi, dans un passé pas si lointain, par des règles communautaires strictes en vue de protéger les personnes qui s'adonnaient à cette activité. De la nature des matériaux à utiliser, aux types de fosses à excaver, en passant par les heures et jours de travail de l'orpailler, l'activité avait un mécanisme traditionnel qui la maintenait dans les eaux de l'exploitation artisanale. Au départ, activité de contre-saison, l'orpaillage se mue progressivement en un business lucratif, qui fait appel, sans retenue, à des systèmes mécanisés importants.

● De graves accidents et des catastrophes humaines tragiques.

Aujourd'hui, il faut reconnaître que l'activité telle qu'elle se pratique ne cadre plus avec ces règles traditionnelles et donc expose, de plus en plus, les orpailleurs à de graves accidents qui conduisent inévitablement à des catastrophes humaines tragiques à Kangaba, on déplorait 16 morts sur le site d'orpaillage de Niaouléni.

À Neguepié (région de Sikasso), un éboulement a fait 18 morts le 14 janvier 2018. D'autres accidents avec des pertes en vies humaines sont rapportés, à Karatou notamment en 2017, ou à Tabakoto en janvier 2024, avec très souvent le même récit et des circonstances similaires. Ces accidents interviennent parfois le soir (à 20h dans le cas de janvier 2024), sur un site d'orpaillage ou même sur un site bénéficiant d'un titre minier comme à N'Tabakoto ou encore à Kobada dans le village de Samaya.

● Les circonstances du drame.

La commune rurale de Nougou accueille, dans le village de Samaya, le site de la mine d'or de Kobada qui couvre environ 135 km². Ce site minier a connu plusieurs bouleversements. D'abord, octroyé à la société minière canadienne African Gold Group (AGG), le site de Kobada est administré aujourd'hui par la société Toubani Resources depuis 2022. En phase de recherche, le site minier, dont le potentiel est estimé à 100 000 onces d'or en moyenne sur les 10 premières années, est la convoitise des orpailleurs. Cette situation est à l'origine de plusieurs difficultés retardant la finalisation des travaux de recherche et le

démarrage effectif de l'exploitation qui devrait commencer cette année.

Dans la nuit du 19 janvier 2024, aux alentours de 20h, une centaine d'orpailleurs, qui avaient creusé des galeries pouvant atteindre 15 mètres de profondeur grâce à des engins mécanisés, se sont introduits dans l'un de ces tunnels. L'effondrement, survenu dans la nuit, a causé plusieurs morts. Le bilan officiel établi par les autorités locales de Kangaba fait état de 59 corps récupérés sous les décombres et de 12 victimes signalées par des témoins, mais dont les corps n'ont été retrouvés qu'après plusieurs jours de fouille.

● Un orpaillage non-autochtone.

Le Président de la Chambre des Mines du Mali, M. Abdoulaye Pona, s'est rendu sur le site du drame pour exprimer sa compassion aux familles des victimes, avant d'être suivi dans cette démarche par deux membres du Gouvernement de Transition du Mali. Le ministre en charge de l'Environnement et celui des Mines se sont en effet rendus sur le site du drame le 25 janvier.

La loi minière fait obligation, au détenteur d'un titre minier d'exploitation, de définir un périmètre de protection



Un site d'orpaillage. Photo d'illustration.

autour de la mine et de ses installations. Le site de Kobada étant toujours en phase de recherche et d'exploration, cette obligation ne lui incombe donc pas. Pourtant, les orpailleurs de toutes sortes sont présents sur le site au grand désarroi de M. Sékou Konaté, le Directeur pays de la mine.

Dans une interview accordée au journal "Mali Demain", il rappelle que cette situation n'est pas nouvelle : "Nos problèmes ont commencé en 2012 suite à l'envahissement de notre permis par des milliers d'orpailleurs venus de divers horizons". Pour lui, la présence des orpailleurs met à mal les investissements et ne rassure pas quant à une exploitation sereine du permis minier dont sa société est détentrice. "Nous sommes en phase de recherche et non d'une exploitation minière proprement dite. En clair, lorsqu'on est à la phase recherche, le capital est levé au niveau de la Bourse de Toronto moyennant les résultats des travaux de recherche. Donc, tous les résultats sont

envoyés à Toronto pour la Bourse. [...] Il y a eu des pertes de nos actions, retard du projet et ralentissement des investissements".

Les populations de Samaya, dans une lettre aux autorités maliennes, rappellent que les populations riveraines avaient été expulsées du site en 2013 : "Depuis cette date, notre village Samaya a abandonné la zone où il y a eu l'effondrement, appelée couramment Falaba. S'il est vrai et incontestable que les populations de notre village ont cessé toute activité d'orpaillage sur ladite zone, force est de constater que l'orpaillage n'a jamais cessé sur ladite zone.", dénonce le chef de village, M. Lanceye Diawara et les présidents des associations de la société civile de Samaya. Pour ces populations, le site a toujours été exploité par des populations étrangères et des Maliens non-résidents venus d'autres contrées du pays. L'installation de ces orpailleurs venus d'autres horizons se ferait, selon ces populations locales, avec la

complicité d'acteurs administratifs et sécuritaires.

● **Mesure suspensive et décision en attente.**

La première mesure vient du Préfet de Kangaba, M. Abou Dao, qui après l'organisation des secours, a pris une mesure suspensive de "toute activité aurifère" sur le site incriminé. Cette mesure a permis de délimiter l'emprise des orpailleurs et de sécuriser la zone. Pour combien de temps ?

Selon nos informations, l'entreprise Toubani Resources serait en attente d'une décision administrative, devant venir du Premier ministre, afin de commencer ses travaux d'exploitation minière, et donc de définir un périmètre légal de protection autour du site. Ces travaux seront un atout pour la sécurisation du site contre la convoitise évoquée des orpailleurs. Aussi, les autorités locales travaillent à une forte cohésion entre l'entreprise minière et les communautés de Samaya et ses environs ■

Par Baba Sakho.

A portrait of Seydou COULIBALY, a man with short dark hair and glasses, wearing a brown patterned shirt with a gold trim. He has his arms crossed and is looking directly at the camera with a slight smile. The background is a warm, orange-toned wall with horizontal lines.

***"Aujourd'hui les compétences
existent dans nos pays,
ainsi que les capitaux, pour
accompagner les mines."***

Seydou COULIBALY,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA BICIM.

SEYDOU COULIBALY

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA BICIM

Il y a 25 ans, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali (BICIM), était la 7^{ème} banque à s'installer dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest avec pour ambition d'en devenir une actrice incontournable du secteur. Au fil de ses années, la BICIM s'est structurée, déstructurée et restructurée pour s'adapter continuellement au besoin et aux réalités de la micro et macro-économie malienne. Pionnière dans le service au secteur minier, avec la mise en place d'un "Mining Desk", nous avons voulu comprendre les dynamiques qui l'ont poussée à ce choix stratégique et celles, actuelles, du financement du secteur extractif.

Le Directeur Général Adjoint de la BICIM, M. Seydou COULIBALY, s'est prêté au jeu des questions avec enthousiasme. D'un questionnaire à l'autre, il a su partager l'optimisme de son institution bancaire quant à l'accompagnement du secteur minier malien par un établissement bancaire qui n'a de cesse de faire évoluer son expertise et ses moyens.

POINT FOCUS : *Après 25 ans d'exercice au Mali, la BICIM a connu des mutations importantes tout en gardant au cœur de son métier l'accompagnement des entreprises nationales et internationales. Quel est le parcours à retenir de ce quart de siècle au Mali et quel en est le bilan ?*

Seydou Coulibaly : La BICIM, créée par un groupe français de renommée internationale, BNP Paribas, est une banque qui a connu trois vies. À la base, disons de 1999 aux années 2015, 2016, elle était plutôt orientée vers le secteur industriel et celui du service, notamment avec les entreprises étrangères installées au Mali. Puis elle a glissé doucement vers celui du commerce et du secteur haut de gamme des particuliers. Cette phase a été suivie par celle d'un recentrage sur le haut de gamme des particuliers et des grandes entreprises. En fin 2020, la BICIM change de propriétaire. Le Groupe BNP Paribas, à la faveur de ses retraits des différents pays de l'Afrique, a cédé la filiale du Mali au groupe panafricain Atlantic Financial Group (AFG détenu par l'ivoirien Dossongui Koné). Ce fut le début de la troisième

vie de la BICIM avec une nouvelle stratégie de banque africaine, ancrée dans le terroir, qui veut se développer rapidement. En trois ans, la BICIM est passée de deux à onze agences et entend atteindre, avant fin 2024, une vingtaine d'agences couvrant tout le territoire de Kayes à Gao, avec la forte ambition d'être un acteur majeur du marché bancaire malien. Depuis sa reprise par AFG Group, au-delà de l'expansion du réseau, nous constatons une multiplication de tous les agrégats. Le nombre de clients

cinq rangs par rapport à 2020.

Après ces trois vies, je vous informe ici en exclusivité que la BICIM s'apprête à définitivement changer de nom. À compter du mois de mai, la BICIM s'appellera AFG Bank Mali. Nous prendrons un nouveau virage important.

P.F. : *Vous avez évoqué les choix de la BICIM de s'orienter vers le haut de gamme des entreprises. Votre banque collabore, à cet effet, avec le secteur minier qui est considéré comme un pilier de l'économie malienne. Comment percevez-vous ce secteur et quel rôle peuvent jouer les acteurs financiers ?*

"À compter du mois de mai, la BICIM s'appellera AFG Bank Mali."

a été multiplié par cinq et le total bilan a quasiment triplé. Nous sommes passés de 125 milliards en fin 2020 à 300 milliards en fin 2023. Ainsi, la BICIM, historiquement septième banque installée au Mali, s'est hissée aujourd'hui au rang de septième en termes de chiffre d'affaires sur les quatorze banques que compte le Mali, soit une progression de

S.C. : Il est indéniable que le secteur minier, qui concentre 78% des recettes d'exportations du pays, est important pour notre pays, qui est soutenu en bonne partie grâce à celui-ci. Il s'agit des richesses de notre sous-sol dont l'exploitation fait appel à une symbiose entre le capital, le savoir-faire et la technologie. Face au potentiel minier et



- considérant le nouveau code minier, il s'agira de mettre intelligemment toutes ces ressources ensemble pour avoir le plus de partage possible en termes de valeur ajoutée. Les banques ne sont pas en marge de ce processus.

De mon point de vue, l'évolution majeure apportée par le nouveau code, c'est le focus mis sur le Contenu local. Sans les banques, ce Contenu local ne sera certainement pas une réalité à court terme, pour la simple raison que les acteurs miniers ont besoin des financements appropriés. La BICIM est aujourd'hui une banque qui a développé l'expertise pour pouvoir amorcer ce virage avec tous les acteurs.

P.F. : *Pour revenir à la création du "Mining Desk" (NDLR : service dédié aux activités minières), selon nos informations, la BICIM est la première, sinon la seule à dédier un département aux acteurs du secteur minier. Qu'est-ce qui a motivé ce choix inédit pour le secteur et comment réagissent les acteurs du secteur face à cette innovation ? Naturellement, vous n'avez pas à nous livrer des "secrets de fabrication", mais de quelle manière évolue ce Mining Desk, et est-il performant ?*

S.C. : (Rires) Je vais vous surprendre, mais notre souhait n'est pas de détenir le secret pour être la seule banque à développer un Mining Desk, parce que le potentiel de nos ressources minières est énorme et que le seul Mining Desk de la BICIM ne suffira pas pour faire bouger les lignes. En revanche, notre objectif est de faire de notre Mining Desk, un élément déclencheur pour permettre à d'autres institutions d'arriver à un niveau d'expertise assez pointue afin de permettre au secteur minier d'être correctement accompagné. Le Mining Desk de la BICIM a été créé pour répondre adéquatement au besoin d'accompagnement financier

du secteur minier avec un grand "M". Il s'adresse à la fois aux majors, aux juniors, aux sous-traitants et à l'ensemble des prestataires de services du secteur minier. Aujourd'hui, ce Mining Desk fait du financement de tout type (leasing, crédit à moyen et court terme, mobilisations de créances, etc.), du service transactionnel (embarqué à 90 % sur une plateforme puissante de banque en ligne AFG E-Bank) et du conseil via une mise en rapport des sociétés d'exécution avec des sociétés de services, et donc du réseautage. C'est pourquoi, nous soutenons toutes les initiatives au Mali, et à l'échelle africaine, qui concourent à réunir les acteurs du secteur minier pour se parler et avancer sur des thématiques bien déterminées.

a une décennie, le taux d'intérêt de la banque centrale américaine tournait autour de 1 % ou 1,5 % pendant que dans notre zone, le taux était très élevé. Il y a quinze ans, on l'affichait à hauteur de 12 % pendant que les banques commerciales américaines offraient du 5 %, ce qui représentait plus du simple au double pour pouvoir s'endetter localement. Ce n'était donc pas qu'une question de capitaux ou de compétences, car il existait aussi cette barrière liée au coût. Ce gap s'est considérablement rétréci. Le *yield* (rendement) américain affiche actuellement presque 5 % tandis que le taux directeur de notre Banque Centrale sur son guichet le plus cher, affiche aujourd'hui 5,5 %. Donc, les multinationales peuvent

"Les multinationales peuvent désormais s'endetter auprès de nos banques quasiment au même taux que les banques occidentales"

P.F. : *Nous savons que les mines, pour les plus grandes, sont détenues par des capitaux internationaux majoritaires qui comptent sur la capacité des banques nationales à faciliter les transactions commerciales internationales. Comment la BICIM, et globalement le secteur bancaire malien, réussit-il à se hisser au niveau des exigences internationales en termes de transactions ?*

S.C. : Il faut déjà noter que toutes les mines n'ont pas été financées par des capitaux internationaux. Je suis même heureux de vous annoncer que nous avons actuellement une mine en activité financée par un pool bancaire purement africain. Aujourd'hui, les compétences existent dans nos pays, ainsi que les capitaux pour accompagner les mines. Le marché milite dans ce sens pour une raison simple : il y

désormais s'endetter auprès de nos banques quasiment au même taux que les banques occidentales. Tout cela est devenu, par conséquent, une réelle opportunité pour nous et pour pouvoir proposer un tel accompagnement aux sociétés minières.

P.F. : *Dans une précédente interview qu'il nous a accordée, le Dr Daouda Ba, avocat associé du cabinet Vaughan Avocats, soutenait que "Les mines sont une activité qui demande beaucoup d'argent. Même une mine junior demande des investissements lourds en millions de dollar. Je ne vois pas localement, sans vouloir les dénigrer, nos banques être en capacité de mobiliser ce type de financement, même si elles sont en pool bancaire". Que répondez-vous à cette assertion ?*

S.C. : Je voudrais vous rassurer sur ce point. D'abord, nous avons la volonté



BICIM MINING DESK

Construisons ensemble la réussite de vos projets



Grâce au MINING DESK, la BICIM contribue activement à la promotion du contenu local et accompagne ses acteurs dans leurs projets. Parce qu'entreprendre dans le secteur minier c'est avoir besoin d'un partenaire bancaire de confiance à tout moment.

- ▶ Financement de vos activités minières.
- ▶ Accès à différents modes de financement adaptés à vos besoins.
- ▶ Gestionnaires de comptes spécialistes du secteur minier.
- ▶ Facilitation de la gestion de vos comptes avec notre plateforme de banque en ligne.



VOTRE PARTENAIRE BANCAIRE AU QUOTIDIEN

 **RÉSEAU D'AGENCES**
       20 700 700
BICIM Atlantic Group - www.bicimali.org



●●● d'accompagner les mines junior et major. Nous avons déjà un précédent qui remonte à 2018-2019 où une mine junior a été entièrement financée par des banques maliennes. Nos banques travaillent déjà sur des projets de ce type, et les signatures de convention feront l'objet d'une large communication ; la suspension dans les délivrances des titres miniers au Mali ayant ralenti le processus en cours d'une seconde expérience de financement de mines par le secteur bancaire national. Dans notre politique sur l'accompagnement direct des mines, nous avons réuni autour de nous un ensemble d'expertises. Des cabinets d'avocats, d'ingénierie minière, de géologie sont avec nous dans l'optique de construire, avec l'aide de l'État, des champions nationaux qui bénéficieront de conditions idéales pour fonder des mines de taille importante. Je répète que tout ceci n'est possible qu'avec des pools bancaires

spécialisés, où nos expertises se complèteront, car ce ne sont pas là des financements

supportables par une seule banque commerciale ■

Propos recueillis par B.S.

"Construire, avec l'aide de l'État, des champions nationaux qui bénéficieront de conditions idéales pour fonder des mines de taille importante."



LE MINING DESK DE LA BICIM EN UN COUP D'ŒIL

L'or, contributeur majeur de la croissance économique du pays, représente actuellement au Mali le produit le plus exporté en termes de valeur. C'est la raison pour laquelle la BICIM a pris l'initiative de devenir la 1^{ère} banque de la place à mettre en place une division spéciale pour les acteurs de ce secteur : le Mining Desk.

- ▶ Il met à la disposition de ses clients un gestionnaire de compte bancaire personnel spécialisé dans le financement de l'industrie minière, qui les aide à identifier les opportunités et à les mettre en relation avec un vaste réseau de fournisseurs et d'autres clients potentiels.
- ▶ Il offre à ses clients une assistance dans les démarches auprès de l'administration malienne.
- ▶ Il met en place des tarifs préférentiels pour toutes les opérations bancaires.
- ▶ Il délivre un traitement prioritaire sur toutes les transactions bancaires.
- ▶ Il propose des modes de financement innovants et adaptés aux besoins des acteurs du secteur minier (le point fort étant les opérations de leasing).
- ▶ Il met à la disposition de ses clients une plateforme de banque en ligne avec des fonctionnalités puissantes et innovantes (consultations de compte bancaire, extractions du relevé bancaire, extractions du RIB, virements de compte à compte, transferts de masse, transferts en devises, mises à disposition et certifications de chèques, demandes de chéquier).
- ▶ Il compte parmi ses clients les 5 plus grands groupes miniers opérants au Mali.
- ▶ Il est également le partenaire bancaire privilégié des sous-traitants miniers dans le cadre du développement du Contenu local.
- ▶ Le Mining Desk de la BICIM c'est plus de 40 milliards de Francs CFA de crédit sur le secteur minier.



Image utilisée sous licence de Shutterstock.com

UNE RÉFÉRENCE RECONNUE AU MALI



NOS SERVICES



EXPLORATION



HAULING



MINING



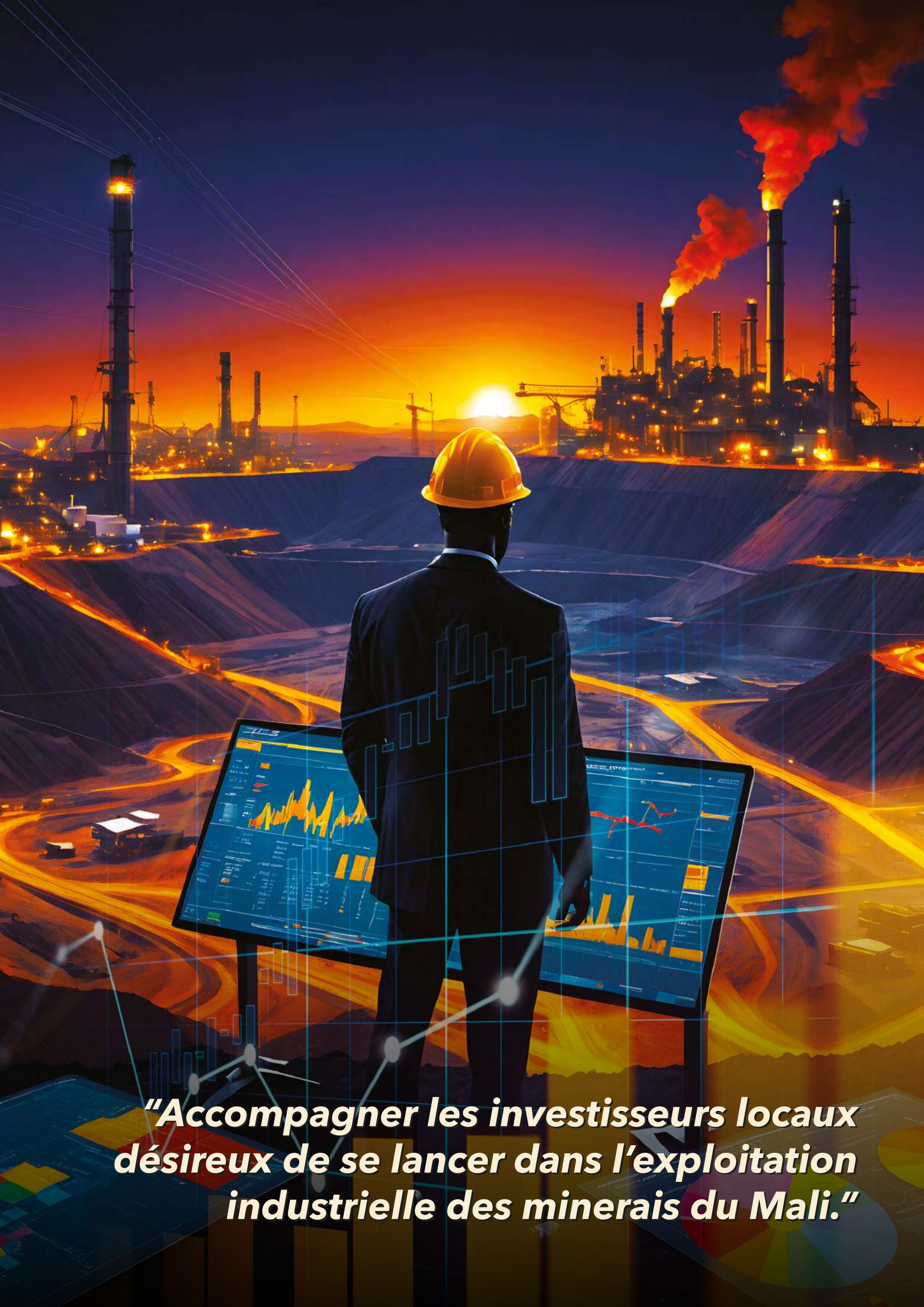
DRILL & BLAST



CONTACT

+223 44 90 30 42 info@etasimali.com

HAMDALLAYE ACI 2000 | FACE À L'AMRTP | BAMAKO



***"Accompagner les investisseurs locaux
désireux de se lancer dans l'exploitation
industrielle des minerais du Mali."***

PROJETS MINIERS : LE VRAI CASSE-TÊTE DU FINANCEMENT.

"Se procurer l'argent destiné à constituer un fonds de roulement est une pratique ancienne, régie par des règles et des règlements établis depuis fort longtemps et qui s'appliquent à toutes les entreprises de la plus petite à la plus grande. En fait, tous les chefs d'entreprise d'entreprises doivent connaître les procédés convenables de financement, s'ils veulent réussir".

Cette sentence, tirée d'un ouvrage destiné à la "Gestion des petites entreprises", est sans appel et plante le décor de ce dossier consacré aux financements des projets miniers au Mali.

De prime abord, être porteur d'un projet minier vous mettrais, comme par magie, à l'abri des difficultés pour accéder aux financements, et ne pas faire partie de cette masse importante d'entrepreneur et chefs d'entreprise en quête perpétuelle de capitaux. Dans l'imaginaire collectif, la nature du projet, du moment où qu'il a un lien avec les ressources du sous-sol, classe immédiatement son porteur dans la catégorie des nantis, pour qui toutes les portes du financement s'ouvrent devant un tapis rouge déjà déroulé sous leurs pieds. Une autre idée reçue, qui se confirme cette fois dans les faits, est qu'un projet minier, par essence, nécessite des ressources colossales dans la durée.

De l'une et l'autre pensée, il en ressort toute la complexité d'initier un projet minier sans prendre en considération la question centrale de la mobilisation des ressources. Cette complexité s'affirme encore plus pour les pays du Sud, particulièrement d'Afrique, dont le sous-sol est riche, mais qui n'ont pas (encore) acquis une grande culture de son exploitation. Ces pays voient donc déferler des multinationales, rompues à l'exercice de la création et de la gestion de grands projets miniers, pour "prendre possession" des ressources minières africaines. Cette critique, plus ou moins nuancée, qu'il

n'est pas rare d'entendre dans les rues des capitales et des zones minières africaines, met surtout en avant la faiblesse des structures nécessaires qui prendraient en charge les vocations nationales qui ambitionnent dans le secteur minier. En effet, à l'évocation de la problématique du financement, les premiers regards se tourneront, incontestablement, vers la sphère bancaire et les sociétés de gestion de capitaux. Pourtant, le premier investissement est d'abord étatique.

● L'État, premier investisseur du secteur.

"L'État dispose du droit souverain sur les richesses et les ressources naturelles situées sur son territoire". Cette formule, consacrée par la Constitution du Mali du 22 juillet 2023, met en évidence le rôle d'instigateur de l'État. Dès lors, il lui appartient de créer les conditions d'un attrait pour les investisseurs en menant les premiers travaux de recherche, et en cartographiant ses ressources. Cet investissement initial, qui peut paraître pourtant accessible, ne l'est pas toujours pour nos pays d'Afrique. Le ministre des Mines du Mali, Pr. Amadou Keïta, dans une interview diffusée à la télévision nationale le 8 février dernier, mettait en avant cette obligation qui, si elle n'était pas intégrée, amenait à une situation de constatation des potentialités sans avoir d'investisseurs

pour les concrétiser. Prenant exemple sur le pétrole au Mali, il dira que "de 1960 à nos jours, le Mali n'a investi que dans 5 puits de recherche pétrolière pendant que le Niger est à 150 puits sur la même période. Il n'est pas donc étonnant que le Niger devienne un pays producteur de cette ressource contrairement au Mali. Nous ne pourrions dire que nous avons du pétrole, que quand nous aurons consenti l'effort d'investir dans la recherche avec plus de forages".

● Un financement en deux volets... au moins.

Contrairement aux projets industriels d'envergure, les projets miniers ont cette particularité d'avoir à mener deux phases bien distinctes. La phase d'exploration qui précède celle de l'exploitation. Chacune de ces phases est un projet à part entière qui demande des ressources financières distinctes. Le Code minier du Mali de 2023 établie d'ailleurs dans ses dispositions cette spécification, en soumettant le demandeur de titre minier à la signature de deux conventions. Son article 17 précise que "les conditions de réalisation des opérations minières effectuées par une ou plusieurs personnes morales sont précisées au moyen de deux (02) Convention-types d'établissement (recherche et exploitation)".

Sylvain Eckert, dans "Annales

...



... des Mines - Réalités industrielles" ouvrage daté de 2018, explique ainsi : "le projet minier démarre au stade de l'exploration, qui repose sur une sélection d'environnements géologiques propices à la présence d'or. S'ensuit une phase de prospection géologique, géochimique et géophysique, qui va permettre de déterminer des cibles, lesquelles seront testées par sondages. Une fois la minéralisation confirmée, des sondages complémentaires sont alors nécessaires pour déterminer la quantité et la qualité du minerai, ce qui permet une première estimation des ressources et la confirmation de l'existence d'un gisement, et plus précisément si une exploitation économiquement rentable est envisageable".

Selon une note interne du projet African Lion Mining Fund, du Fonds régional pour le financement du secteur minier en Afrique, "les activités d'exploration tendent de plus en plus à être l'apanage de « jeunes » sociétés de prospection et d'extraction minières plus spécialisées, qui sont souvent sous-capitalisées et éprouvent des difficultés à mobiliser des ressources sur les marchés financiers". Cette difficulté de mobilisation s'explique par le caractère aléatoire de la phase de recherche et d'exploration, qui implique une prise de risque que peu de financiers acceptent sans garanties particulières.

Pour la phase d'exploration, Eckert rappelle que "les études d'ingénierie avancent jusqu'à un stade où le niveau de précision est jugé acceptable, notamment pour qu'il soit cohérent avec le niveau de risque que sont prêts à prendre les investisseurs en capital et les créanciers (banques, fonds...) actifs en financement de projet. Dans cette phase, les besoins de financement sont significativement plus élevés que dans la précédente, un ordre de grandeur qui peut être de quelques

centaines de milliers à quelques millions de dollars américains. La réalisation de ces travaux se chiffre généralement en dizaine de millions de dollars américains (\$US)". Il faudra y ajouter les travaux de construction de l'usine et de la mine avant même le démarrage effectif de toute opération.

● Le système financier malien.

La Commission bancaire de l'UEMOA, dans sa mise à jour du 28 mars 2023, liste 14 banques au Mali et trois établissements financiers à caractère bancaire, faisant du Mali le cinquième pays de la zone en termes d'offre bancaire. Comparé au Sénégal (33) ou à la Côte d'Ivoire (32), le Mali avec ses 17 institutions bancaires (banques plus établissements financiers) offre un paysage sectoriel qui possède encore une bonne marge d'évolution devant lui. La Banque Mondiale, dans son Programme d'évaluation du secteur financier au Mali menée en mars 2015, révèle que "les indicateurs de solidité financière disponibles indiquent que le secteur bancaire est dans l'ensemble solide, bien que les résultats varient fortement d'une banque à une autre et que les actifs soient de médiocre qualité". Le secteur des échanges et du commerce bénéficie de 33 % du total des crédits, et est suivi par le secteur manufacturier avec 17 %. En revanche, la Banque mondiale note que "le secteur minier, à qui est imputable plus des deux tiers des exportations maliennes, est essentiellement financé de l'étranger".

● Où trouver le capital ?

Selon la taille et la phase du projet, les sociétés minières se voient offrir diverses options de financement. Qu'il s'agisse des marchés financiers internationaux ou nationaux, les projets miniers passent essentiellement par trois stades. D'abord l'apport en capitaux propres.

Ce premier apport sert, très souvent, à prendre en charge les travaux d'exploration jusqu'à la confirmation du gisement. Les études de diverses natures (géologique, géochimique, impact environnemental et social, etc.), les frais d'obtention du permis de recherche et les travaux de sécurisation du site sont financés avec ce premier apport. Ce volet est financé, pour les entreprises locales, par les banques nationales sous le format de crédit à moyen et court terme.

Les marchés de capitaux spécialisés prennent le relais dès que le projet s'épaissit et prend de la consistance. Ces marchés de capitaux, sous le format de marché des actions ou des obligations, de marché monétaire ou des dérivés, sont, par excellence, le principal levier pour les entreprises minières. Ils demandent une expertise que les entreprises locales n'ont pas toujours et elles se voient donc dans l'obligation de faire appel à des intermédiations. Le Mali compte trois sociétés de gestion et d'intermédiation, dont la dernière, Global Capital, est née en 2021.

Dans l'espace UEMOA, les sociétés d'intermédiation financière s'affirment de plus en plus comme les principaux partenaires des industriels ouest-africains. En 2023, un volume total de 784,844 milliards de F CFA a été levé sur la Bourse mobilière des Valeurs Régionales de l'Afrique de l'Ouest par une vingtaine de spécialistes de d'intermédiation financière. Ce volume témoigne du dynamisme de la zone UEMOA en termes de mobilisation de fonds, mais reste silencieux sur la destination effective de ces fonds.

Selon diverses sources, le gros du financement des entreprises minières proviendrait principalement de deux bourses : Toronto Stock Exchange (TSX) et Australian Stock Exchange (ASX). Les bourses de Johannesburg et de Londres arrivent derrière dans



le peloton, mais avec un volume moins développé.

Une autre solution de financement serait le recours aux "capital-risqueurs" qui permettent aux entreprises minières de souscrire à la dette à haut rendement ou de recourir à des solutions hybrides qui, au départ, étaient des fonds de royalties. Ceux-ci se sont peu à peu transformés en fonds capables d'intervenir à tous les étages de la structure du capital des compagnies minières développant un projet. Selon ce modèle de financement, cela consiste pour un investisseur à *"engager des fonds en échange du droit d'acquérir une part de la production d'un sous-produit à prix fixe décoté, sur une période de temps déterminée ou pour la durée de vie de la mine"*.

Le dernier palier du financement,

qui correspond à une phase de faisabilité maîtrisée du projet, est la dette commerciale senior. C'est un modèle basé sur le projet soumis qui, s'il prouve sa viabilité, mobilisera les capitaux nécessaires à sa réalisation moyennant un échéancier et des taux d'intérêts déterminés en amont du financement.

● **À quand un contenu financier local ?**

Nos banques nationales assurent qu'elles font l'effort d'offrir aux entreprises maliennes, désireuses d'évoluer dans le secteur minier, des services à hauteur des défis. Pour certaines situations, les banques n'hésitent d'ailleurs pas à se constituer en pool pour accompagner des projets de petites mines, ou de sous-traitance à haute valeur ajoutée,

portés par des opérateurs nationaux. Cependant, au regard du contexte actuel, qui prône l'établissement de champions nationaux dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation, nos banques gagneraient sans doute à promouvoir une forme de préférence citoyenne, avec des services dédiés au secteur minier, en vue d'accompagner les investisseurs locaux désireux de se lancer dans l'exploitation industrielle des minerais du Mali. Des guichets de financement, pour l'apport initial permettant de financer les travaux de recherche, peuvent être mis en place, à charge pour les entrepreneurs de s'appuyer par la suite sur des projets bien ficelés, avec l'aide des banques, pour lever des fonds auprès de guichets internationaux ■

Par Baba Sakho.

Les dynamiques de financement dans le secteur minier africain.

L'Afrique joue un rôle central dans le secteur mondial des minéraux grâce à ses ressources abondantes et à une montée en puissance des investissements vers des exploitations plus durables. Le continent attire un volume croissant d'investissements internationaux et locaux, ciblant à la fois des projets d'exploitation et d'exploration minière.

► **Introduction au financement des projets miniers en Afrique**

Le financement des projets miniers en Afrique est marqué par une diversification des sources de capitaux. Outre les investissements étrangers, il y a une augmentation notable du financement local fourni par des banques et institutions financières africaines. Ces entités adaptent leurs offres pour répondre aux spécificités du secteur minier, notamment en mettant en place des structures de financement innovantes et des produits financiers adaptés aux cycles longs de retour sur investissement typiques de ce secteur.

► **Investissements et innovations en matière de financement**

Des financements innovants tels que les prêts liés à la durabilité et les facilités de crédit renouvelable gagnent en popularité. Ces solutions sont essentielles non seulement pour les grands projets internationaux mais également pour soutenir les initiatives locales, où les opérateurs nationaux cherchent à exploiter des gisements de manière plus

autonome. Par exemple, l'implication croissante des institutions financières locales dans le financement de projets aurifères est un signe encourageant de l'engagement vers un développement minier plus inclusif et durable.

► **Projets aurifères spécifiques**

Les investissements locaux dans l'exploration et l'extraction de l'or en Afrique sont de plus en plus soutenus par des initiatives nationales visant à accroître la valeur ajoutée des ressources minérales sur place. Des pays comme le Mali, ou encore le Ghana, ont vu des banques locales jouer un rôle croissant dans le financement des opérations minières, offrant des conditions adaptées aux réalités du marché local et contribuant ainsi directement au développement économique régional.

Le paysage du financement minier en Afrique se transforme, intégrant une participation accrue des capitaux locaux aux côtés des investissements internationaux. Cette évolution est cruciale pour le développement de l'industrie minière, car elle favorise une croissance économique soutenue et responsable tout en assurant une exploitation des ressources qui bénéficie directement aux économies locales. En continuant sur cette voie, l'Afrique peut non seulement répondre aux demandes globales en minéraux mais aussi favoriser une prospérité partagée à travers le continent ■

T.Z.

A portrait of a woman, Fatoumata Diatigui Diarra, wearing a black hijab, glasses, and a light blue button-down shirt. She is smiling and sitting, with her arms crossed. The background is a textured blue wall.

***"Notre vocation est d'aider
les clients à appréhender un contexte
de réglementation en expansion."***

Fatoumata Diatigui DIARRA,
JURISTE-FISCALISTE AU SEIN DU CABINET ALT MALI.

FATOUMATA DIATIGUI DIARRA

JURISTE, FISCALISTE ET PANAFRICAINNE, MAIS PAS QUE...

Allez à la rencontre de Madame Fatoumata Diatigui Diarra, c'est accepter de prendre en pleine face un vent d'optimisme pour le Mali, mais aussi, et de façon systématique, pour l'Afrique. Du haut de ses années de pratique, la juriste et fiscaliste malienne exprime, de fait, un véritable plaidoyer, totalement décomplexé et assumé, pour son pays avec toujours une projection en direction de l'ensemble de notre continent. Qu'il s'agisse de fiscalité au sens large, de conseils pour la recherche de financement pour les acteurs miniers ou de leur adaptabilité aux réformes fiscales, Madame Diarra surprend par sa connaissance de l'environnement et son sens élevé de la probité qu'elle érige même en principe de travail au sein du cabinet ALT MALI (African Legal and Tax) qu'elle a fondé. Son parcours, ses faits d'armes dans la fiscalité et principalement dans la fiscalité minière ainsi que ses aspirations pour le Mali et l'Afrique sont passés, dans ce portrait, au peigne fin.

“En droit, comme en tout, les connaissances ne sont rien, sans curiosité, intelligence, réflexion et imagination.”, disait Jean Louis Bergel. Le chemin que se trace Madame Fatoumata D. Diarra, par ses choix de carrière et son engagement, est une confirmation de cette assertion. C'est avec humilité que Mme Diarra revient sur son parcours académique pour n'évoquer qu'un double master en droit des affaires et fiscalité, ainsi qu'en droit des fusions-acquisitions et financements. Elle ne mentionne pas, discrétion oblige, la thèse en préparation sur *“Les droits du contribuable dans le contrôle et le contentieux de l'impôt au Mali”*. Elle nous tait également ses cursus suivis dans les universités de Panthéon-Sorbonne et d'Evry qui l'ont vue s'armer de connaissances dans le domaine du droit privé. C'est par conséquent en France qu'elle découvre le monde professionnel, avec une première expérience dans des cabinets d'avocat d'affaires à Paris, où elle occupe notamment ses premiers postes de responsabilité au sein du département juridique et fiscal de BSD & Associés, fondé par Youssoupha Diallo, et décrit par Mme Diarra comme son mentor.

● Chronique d'un retour au pays natal.

Cette expérience française est finalement assez vite écourtée par l'envie d'un retour au Mali. Le mentor

Youssoupha Diallo, dont le Cabinet BSD & Associés, désormais EXCO Mauritanie, est membre du réseau panafricain GHA (devenu EXCO Afrique), invite, sinon encourage, Fatoumata Diarra à accompagner GHA dans la mise en place d'un réseau de cabinets indépendants dédiés au droit des affaires et à la fiscalité en Afrique. L'aventure ALT MALI naît dès ce départ avec une dimension continentale.

D'ailleurs, dire que Mme Diarra a simplement cédé à l'envie d'un retour natal ne saurait pas rendre justice à celle qui se dit *“d'abord panafricaine”*. C'est un retour sur le continent, facilité par des séjours académiques dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, et un rôle régional de Tax Manager au sein du leader mondial du forage minier, qui a forgé l'ancrage culturel revendiqué par ALT MALI.

Cette vision englobante du Mali et de l'Afrique est d'ailleurs distillée dans chaque réflexion de Mme Diarra. Quand elle évoque sa mission auprès de ces clients, le contexte africain n'est jamais bien loin : *“Notre vocation est d'aider les clients à appréhender un contexte de réglementation en expansion. La tendance partout dans le monde, et en Afrique en particulier, est la complexification du contexte des affaires avec un renforcement des réglementations. Cela entraîne, bien entendu, une augmentation exponentielle des obligations de conformité, particulièrement sur les*

plans juridique et fiscaux. Les entreprises se trouvent contraintes d'élaborer des stratégies pour répondre à chaque nouvelle exigence tout en continuant d'exceller dans leurs activités quotidiennes. C'est là où nous intervenons. Nous aidons les clients à mettre en place un cadre coordonné permettant d'abord de comprendre les enjeux des changements réglementaires, d'en minimiser les répercussions possibles, d'équilibrer le risque et de s'adapter rapidement”. C'est cette assise nationale qui facilite la maîtrise du contexte changeant et permet un meilleur accompagnement des compagnies minières.

● La trajectoire vers l'expertise minière.

“Mon intervention dans le secteur minier, en particulier, résulte d'un concours de circonstances. Le Mali étant riche de ressources diversifiées, dispose de plusieurs mines de renom qui ont constamment besoin d'expertises qu'elles recherchent souvent à l'international”. C'est assez sobrement que Mme Diarra évoque son action et son intérêt pour le secteur minier. Pourtant, de sa collaboration avec les cabinets dits Big Four, qui sont les leaders mondiaux du conseil, elle tire des relations avec plusieurs acteurs du secteur minier et fait bénéficier de cette expérience les intervenants locaux. Citant l'exemple du contexte actuel de réformes du secteur minier au Mali, Mme Diarra indique

...



- que son rôle consiste notamment à aider ses clients "à la compréhension des enjeux afin de mieux défendre leurs intérêts tout en s'adaptant aux nouvelles orientations". C'est avec ce satisfecit qu'elle note un premier acquis : "Nous avons pu sensibiliser plusieurs opérateurs locaux à opter pour la formalisation et la conformité avec les dispositions nationales, ce qui, au final n'est que bénéfique pour la durabilité de leurs affaires dans le sens où cela les aide notamment à se conformer aux standards internationaux recherchés par les sociétés minières. Ils se placent ainsi en pole position pour offrir les services que l'État souhaite réserver à l'entrepreneuriat local".

ALT MALI, au regard des réformes du secteur minier au Mali, qui semble devenir tendanciel sur tout le continent, s'adapte au contexte. Mme Diarra analyse ces réformes qui sont, pour elle, un choix des autorités maliennes d'établir et de mettre en œuvre une politique forte en matière de Contenu local. "La volonté de l'État est de mettre en œuvre ce changement avec effet immédiat dans la mesure du possible. C'est l'idée qui sous-tend le nouveau code minier et le code spécifique sur le Contenu local qui ont été adoptés. Bien que les lignes directrices de mise en œuvre soient encore en discussion, il existe une volonté claire d'accroître les intérêts nationaux en matière d'actionnariat, d'emploi, de marchés publics, etc., grâce

à l'application de ces nouvelles réglementations, y compris pour les projets en cours. Dans ce contexte, notre rôle est d'abord de fournir des informations précises et objectives aux décideurs afin de leur permettre d'appréhender les tenants et aboutissants des réformes et de réfléchir à une révision du business model si nécessaire".



● **Intégrité, probité, indépendance.**

C'est donc une dirigeante fière de son parcours professionnel qui met au cœur de son cheminement les maîtres-mots "Intégrité - Probité - Indépendance". Conscient des principes du Pacte mondial des Nations Unies, ALT MALI s'efforce de mettre en œuvre des mesures d'inclusion sociale (notamment la recherche de la parité, la prise

en compte de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, etc.), et la création d'un environnement de travail sain. "Nous veillons au strict respect des règles déontologiques des Conseils Fiscaux en République du Mali, et nous nous assurons que nos équipes suivent régulièrement des formations dédiées en éthique et en déontologie." soutient Madame Diarra.

Elle, qui milite pour une jeunesse, mieux formée, qui a su s'approprier les nouvelles technologies à la source du développement fulgurant de l'industrie, invite ces jeunes "à sortir de leurs zones de confort et à faire preuve d'audace en allant à la rencontre des décideurs qui sont très accessibles lors des nombreux forums et salons consacrés à l'Industrie dans nos différents pays".

Mme Fatoumata Diatigui Diarra, grâce à sa profonde compréhension des enjeux réglementaires, guide efficacement les entreprises locales vers des stratégies adaptées qui non seulement répondent aux exigences actuelles mais anticipent également les défis futurs. Sous son impulsion, ALT MALI se positionne comme un partenaire significatif pour les entreprises désireuses de s'aligner avec les normes internationales tout en valorisant le Contenu local. Son leadership éclaire la voie vers un avenir où les ressources africaines sont gérées de manière responsable et profitable, tant pour les acteurs locaux que pour l'ensemble du continent ■

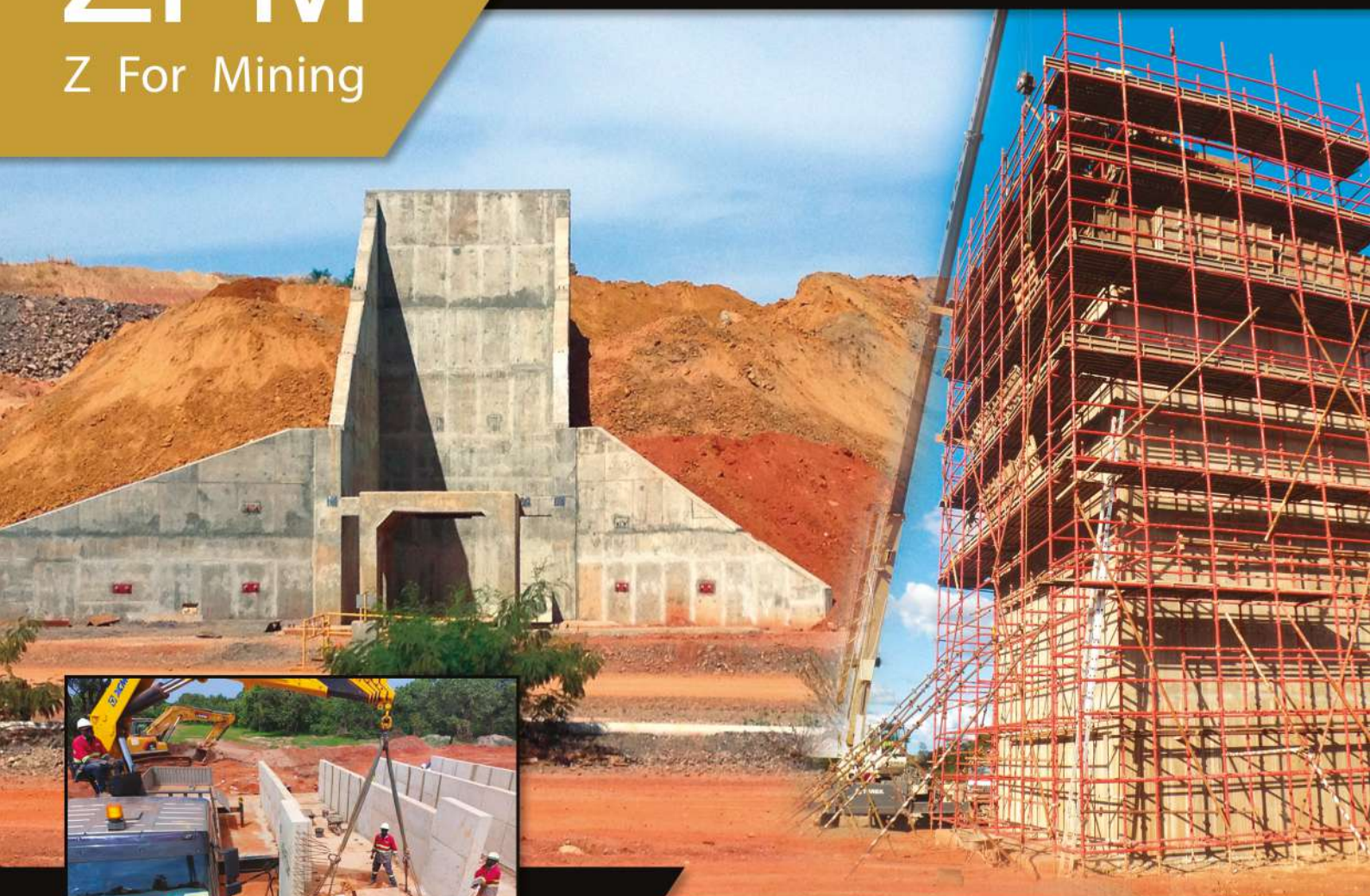
ALT MALI, un cabinet juridique et fiscal 100% malien.

Le cabinet African Legal and Tax (ALT MALI), fondé en 2011 par Madame Fatoumata D. Diarra, se spécialise dans le conseil juridique, les stratégies juridiques et la fiscalité. Avec ses 9 professionnels dont 2 associés, ALT revendique son ancrage 100% malien et son panafricanisme en se positionnant idéalement pour accompagner les acteurs du développement sur le continent. Le cabinet prône une vision en adéquation avec une appréciation communautaire, plus inclusive, du contenu local, plutôt qu'une appréciation purement nationale, qui peut s'avérer exclusive.

Son expertise est, dès lors, axée sur des solutions de gestion active et optimisée de la fiscalité opérationnelle ou sur des opérations exceptionnelles, sur la gestion et rationalisation de la fiscalité indirecte (TVA) et sectorielle, sur la gestion et l'optimisation de la fiscalité sur les flux et opérations transfrontaliers, sur la gestion et formalisation des aspects fiscaux des projets d'acquisitions, réorganisations et financement et sur l'assistance et la représentation dans le cadre des procédures de contrôles et de contentieux fiscaux.

Le Cabinet, au bout de treize années d'existence, a construit un réseau import de PME, ETI et grandes entreprises multinationales qu'il conseille dans les domaines comme les mines, les télécommunications, le transport et la logistique, l'immobilier, l'énergie, les banques et les infrastructures.

Présent dans 12 pays africains, ALT MALI revendique un management sensible aux questions de parité et d'inclusion. "Nous nous efforçons d'accompagner, autant que possible, les femmes qui jouent un rôle croissant à tous les niveaux dans le secteur, en particulier dans la fourniture de services divers" ■



**PLUS QU'UN PARTENAIRE
EN CONSTRUCTION
UNE GARANTIE
DE SUCCÈS.**

ILS NOUS FONT CONFIANCE :

- RESOLUTE MINING
- SOMISY
- CAPITAL DRILLING
- MEES FZC
- LEO LITHIUM - LMSA
- BYRNECUT (MUC)

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR

Depuis 2016, chez Z For Mining (ZFM), nous faisons beaucoup plus que de bâtir des infrastructures : nous construisons des liens de confiance solides et durables.

Renommés pour notre expertise en génie civil et BTP, nous nous engageons à respecter les plus hauts standards de qualité et de sécurité, garantissant ainsi la réussite et la satisfaction de tous vos projets, dans le plus grand respect des délais.

Nos équipes, majoritairement composées de talents locaux, pilotent avec succès des projets variés, allant du bâtiment aux infrastructures minières.

Mais, au-delà de la construction, ZFM s'investit également au quotidien dans le bien-être des communautés locales et soutient activement le sport, notamment en parrainant la Fédération Malienne de Judo et Ju-jitsu.

Chez ZFM, nous construisons des fondations pour l'avenir, engagés envers le développement et la prospérité de nos communautés.

BTP SPÉCIALISÉ EN GÉNIE CIVIL : BÂTIMENT | BÉTON ARMÉ | PONTS ET CHAUSSÉES | TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE MINIÈRE | TRANSPORT DE MINÉRAI

CONTACT | Z FOR MINING | TÉL. : +223 20 21 21 92 / +223 76 24 69 68 | BPE 3743 BAMAKO • MALI

STABILISATION FINANCIÈRE ET APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE CHEZ EDM-SA.



Photo d'illustration.

Face aux défis de l'approvisionnement énergétique, la Société Énergie du Mali (EDM-SA) a déployé des mesures significatives pour garantir la couverture des besoins en électricité tout au long de l'année 2024. Selon Abdoulaye Djibril Diallo, Directeur Général de l'EDM-SA, il est essentiel de disposer de 500 millions de litres de carburant, soit environ 11 000 citernes, pour un coût estimé à 309 milliards FCFA. Cette quantité substantielle vise à réduire les interruptions de service, avec des équipes prêtes à intervenir en cas d'incidents. En parallèle, un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement, l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Mali (APBEF-Mali), et d'autres acteurs financiers pour restructurer 261 milliards FCFA de dette bancaire de l'EDM-SA sur dix ans. Ce réaménagement financier devrait améliorer la trésorerie de la société, facilitant ainsi la gestion des défis opérationnels et la diminution des coupures d'électricité pour les consommateurs.

Ces initiatives sont cruciales pour stabiliser le secteur énergétique au Mali, surtout en contexte de réduction drastique de l'approvisionnement en mégawatts par la Côte d'Ivoire, aggravant la situation de délestage. La BMS-SA, en tant que banque chef de file, joue un rôle clé dans la surveillance de cet accord, assurant le suivi des engagements et rapportant les progrès et défis rencontrés.

Ces efforts conjoints de l'EDM-SA et de ses partenaires financiers illustrent un engagement profond à améliorer la disponibilité et la fiabilité de l'énergie au Mali, contribuant à la réduction des perturbations pour les usagers et à la promotion du développement économique durable ■

■ ITIE MALI : Le Comité de supervision se tient enfin !

Après 5 ans d'hibernation, l'instance la plus importante de l'initiative pour la transparence dans les Industries Extractives au Mali (ITIE-MALI), à savoir son Comité de supervision, a repris ses travaux, le 11 avril 2024.

Sous la Présidence du Premier ministre, Dr Choguel K. Maïga, ce Comité de supervision, premier maillon du cadre institutionnel de l'organisation, a pour mandat de définir les grandes orientations politiques et stratégiques de l'ITIE ; d'approuver les recommandations qui lui sont soumises par le comité de pilotage et surtout de résoudre les éventuelles entraves à la mise en œuvre de l'ITIE.

Le Premier ministre, face aux membres du Comité, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Mali *"auprès de toutes les parties prenantes pour une mise en œuvre réussie de la norme ITIE en invitant les partenaires de l'ITIE internationale à un examen objectif et rationnel du processus de validation"*.

■ Semaine malienne des énergies renouvelables : la 3^{ème} édition a vécu.

Du 29 février au 2 mars 2024, les acteurs des énergies renouvelables, sous l'impulsion de l'Agence des Énergies Renouvelables du Mali (AER-Mali), en partenariat avec la Banque Africaine de Développement, se sont retrouvés pour la 3^{ème} édition de la Semaine malienne des Énergies Renouvelables. C'était autour du thème : *"Promouvoir les opportunités dans le secteur des énergies renouvelables au Mali : Plan d'investissement Renewable Energy Integration (REI)-CIF"*.

Six secteurs énergétiques ont été passés au peigne fin lors des débats, à savoir : le solaire, la biomasse, le biocarburant, l'éolien, l'efficacité énergétique et la micro-hydroélectricité.

La SemR se voulait un espace de promotion des investissements, de sensibilisation sur les sources d'énergie durables et de présentation des initiatives innovantes pour un avenir énergétique plus propre et plus accessible.

■ L'Office National de la Recherche Pétrolière : un budget réduit de 50 %.

L'Office National de la Recherche Pétrolière (ONRP) a tenu la 4^{ème} session de son Conseil d'administration le 29 février 2024 sous la Présidence du Ministre des Mines du Mali. Ce Conseil a passé en revue les programmes d'activités ainsi que les budgets prévisionnels équilibrés en recettes et en dépenses.

L'information principale à retenir de cette session est la réduction du budget de l'Office de près de 50%, le faisant passer de 1 907 825 000 Fcfa à 937 010 000 Fcfa. Cette réduction s'explique par la perte de certaines sources de revenus propres de l'ONRP due à la lenteur de la validation de certains contrats avec des partenaires

étrangers. Le Conseil a retenu également que cette baisse du budget prévisionnel *"traduit la période de fortes pressions exercées sur notre pays, exacerbées par la crise financière mondiale"*.

■ Accord stratégique et progression de la construction pour Leo Lithium.

Leo Lithium Ltd a annoncé avoir vendu 5 % du projet Goulamina à Ganfeng Lithium pour 65 millions de dollars US, soit environ 40 milliards de F CFA. Après cette transaction, Leo Lithium possédera 40 % et Ganfeng 60 % des parts de Mali Lithium BV, qui gère le projet. Parallèlement, des discussions avec le gouvernement malien visent à conclure un accord nécessitant un paiement de Leo Lithium, les détails restant confidentiels.

Simon Hay, Directeur Général de Leo Lithium, a déclaré : *"Nous sommes fiers de nous associer à Ganfeng, un partenaire clé de Leo Lithium, et cette transaction réitère leur soutien continu et leur engagement envers Goulamina. Le projet a le potentiel de devenir une opération de classe mondiale, et la construction avance de manière constante"*.

La société a aussi publié son rapport trimestriel, soulignant d'importants progrès sur le site au quatrième trimestre de 2023, avec une mise à jour prévue dès qu'un accord sera atteint avec le gouvernement.

■ Scolarisation des filles sur les sites d'orpaillages : un gala de charité pour un projet ambitieux.

L'Association Internationale des Femmes du Mali (AIFM) a organisé un dîner gala de charité, le samedi 2 mars 2024, pour mobiliser des ressources en faveur des filles déscolarisées, démunies, vivant dans les zones d'orpaillages au Mali.

Soutenue par le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, cette initiative de l'AIFM vise à former 50 jeunes femmes en situation de précarité sur les sites d'orpaillages. Elles bénéficieront d'un encadrement dans différentes activités génératrices de revenus et respectueuses des droits des femmes. Le gala s'inscrivait dans le cadre des activités de célébration de la Journée Internationale de la Femme.



■ Conflit social à la mine de Tabakoto : le ministre des Mines fait le point.

La situation de la mine de Tabakoto, gérée par la Segala Mining Corporation (SEMICO), défraie la chronique depuis quelques longues semaines au Mali. En effet, les travailleurs ont entamé une grève le 22 janvier 2024 qui s'est durcie dans le ton et dans la manière avec le blocus des accès de la mine par les syndicats depuis le début du mois de février.

Dans un point de presse le 28 février 2024, le ministre des Mines a exposé les difficultés de la mine d'or de Tabakoto et expliqué les actions en cours pour *"accompagner cette société minière à faire face à ses obligations"*. Le ministre a insisté, comme pour répondre à certaines interpellations, sur l'obligation pour son département de suivre une procédure administrative dictée par les textes pour amener SEMICO à répondre aux attentes des travailleurs de la mine.

■ Vers la fin de l'exploitation de la mine de Nampala par Robex ?

Robex Resources envisage de conclure l'exploitation de la mine de Nampala au Mali pour juin 2026, selon un communiqué de presse. Sous la direction d'Aurélien Bonneviot, la société canadienne affronte des défis significatifs tels que des conditions d'exploitation ardues et une hausse des coûts énergétiques, menaçant la rentabilité de la mine. En 2023, Nampala a produit plus de 50 000 onces d'or, soit la totalité de la production de Robex.

Le communiqué indique : *"Compte tenu de ces changements importants, nous allons soumettre la mine de Nampala à un test de dépréciation et nous travaillons actuellement avec nos experts pour effectuer le test de dépréciation au 31 décembre 2023, afin de refléter l'impact dans nos états financiers annuels vérifiés qui seront publiés le 29 avril 2024"*.

Actuellement, la valeur de la mine est estimée entre 30 et 55 millions de dollars canadiens (environ 13,4 à 24,5 milliards de FCFA), par rapport à une valeur comptable nette de 115 millions de dollars canadiens (environ 51,3 milliards de FCFA) au 30 septembre 2023. Les discussions en cours avec les autorités fiscales maliennes ajoutent une incertitude supplémentaire, pouvant accélérer la fermeture anticipée de la mine.

■ Lancement imminent de la production de lithium à Bougouni.

La mine de lithium Bougouni, située au sud du Mali, est sur le point de démarrer sa production. Prévue pour le 4^{ème} trimestre de 2024, cette exploitation devrait

produire 2 millions de tonnes de spodumène, un minerai de lithium crucial, sur une période de huit ans et demi. Le site, qui bénéficie d'une localisation stratégique à environ 170 km au sud de Bamako, promet d'optimiser les opérations tout en minimisant les impacts environnementaux.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre Kodal Mining UK Limited et Hainan Mining, une entreprise chinoise qui détient 51% de la co-entreprise, Kodal en possédant 49%. Hainan Mining, qui a déjà financé la construction de la mine, est également en pourparlers pour acquérir la totalité de la production future.

Le PDG de Kodal Minerals exprime sa confiance dans les négociations en cours et anticipe l'obtention d'un prix avantageux sur le marché. Ce développement illustre l'intérêt croissant pour le lithium, stimulé par la demande en batteries pour véhicules électriques et appareils électroniques, et marque une étape significative pour l'industrie du lithium au Mali et dans le monde.

■ Avancée significative du projet Manantali II.

Le projet Manantali II, essentiel pour le renforcement du réseau électrique malien, prend forme avec une supervision active du Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie et de l'Eau, Monsieur Djouuro Bocoum. Ce projet ambitieux comprend la construction de trois lignes électriques totalisant 1 080 km, qui joueront un rôle crucial dans l'amélioration de la distribution électrique et la stabilité énergétique du pays et au-delà.

Le chantier inclut des lignes de 225 KV qui relient Manantali à Bamako sur 280 km, Kayes à Tambacounda au Sénégal sur 284 km, et une route extensive de 516 km reliant Kayes à diverses localités en Mauritanie.

Ces développements stratégiques visent à doubler la ligne Est existante et à faciliter les échanges d'énergie avec les pays de l'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal) ainsi que les systèmes électriques voisins.

Malgré des retards dus à des défis de financement et logistiques, la mobilisation sur site est significative, avec 70% des gros matériels électriques déjà installés. Le Secrétaire Général a insisté sur la nécessité de doubler les effectifs pour respecter les délais prévus, reflétant un engagement ferme envers la célérité et l'efficacité du projet. Un retour est prévu dans un mois pour évaluer les progrès continuels.

Ce projet, en augmentant la capacité de distribution de Manantali, renforce le réseau interconnecté de 1 700 km qui lie le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, et est fondamental pour répondre à la demande croissante en énergie dans la région.



FUTURCOM ET SES PARTENAIRES PRÉSENTENT
Planet

10^{ème} SESSION

LES GOLDEN DAYS

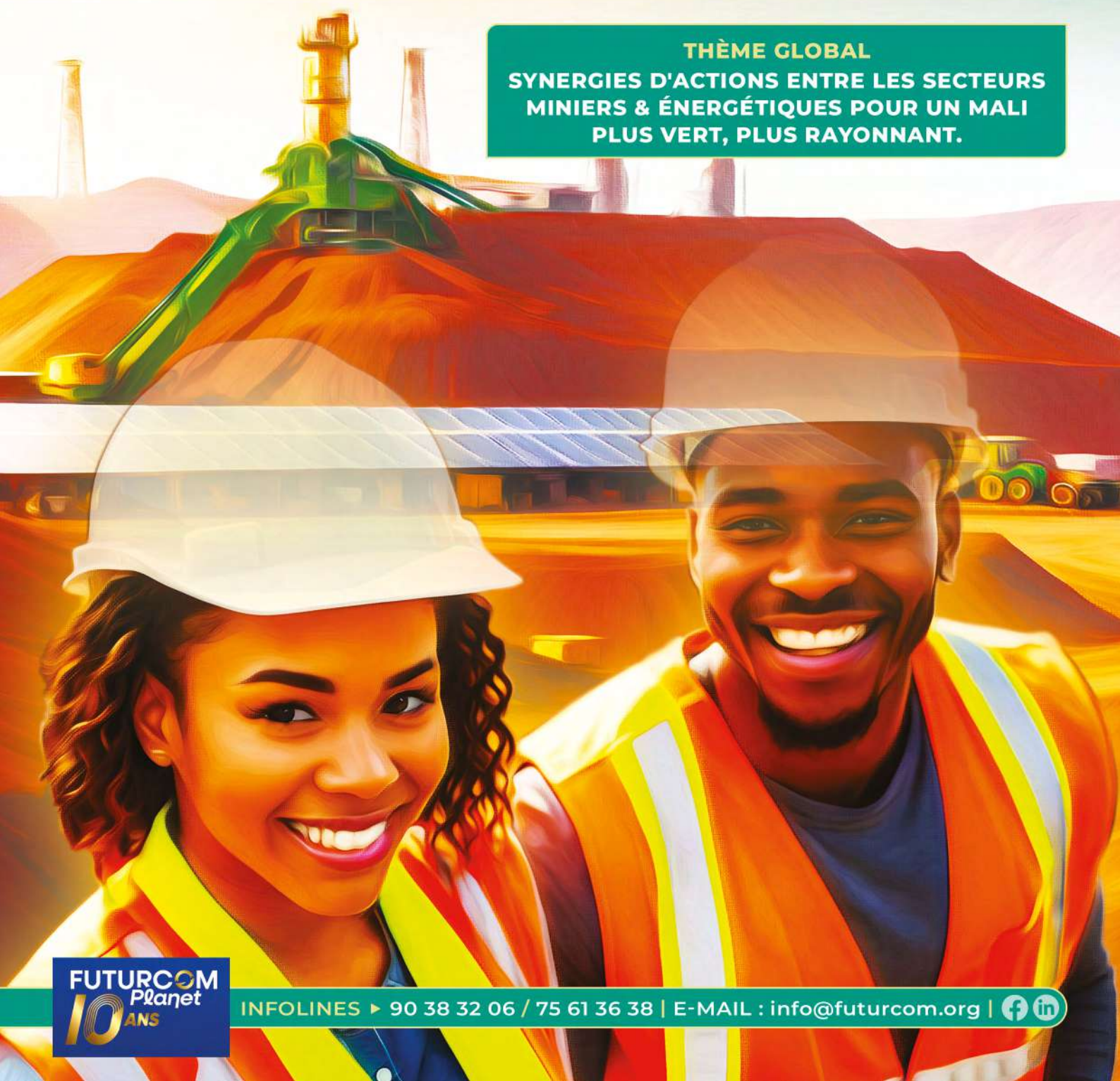


FORUM SUR LES MINES
ET LES ÉNERGIES

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE [CICB] DE BAMAKO ► 16 & 17 MAI 2024

THÈME GLOBAL

SYNERGIES D'ACTIONS ENTRE LES SECTEURS
MINIERS & ÉNERGÉTIQUES POUR UN MALI
PLUS VERT, PLUS RAYONNANT.



FUTURCOM
Planet
10 ANS

INFOLINES ► 90 38 32 06 / 75 61 36 38 | E-MAIL : info@futurcom.org | [f](#) [in](#)

VERS UNE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE COLLECTIVE AU SAHEL.



Photo d'illustration.

Les ministres de l'Énergie du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad et du Togo se sont réunis à Niamey pour renforcer leur collaboration en matière d'énergie et accélérer leur marche vers une autonomie énergétique régionale.

Cette rencontre, tenue sous le signe de la synergie, vise à consolider les fondations d'une coopération énergétique déjà bien établie entre ces nations.

Au cœur des discussions se trouve le projet "Desert to Power", une initiative ambitieuse soutenue par La ministre tchadienne de l'Énergie, Niambeyé N. Alire, a souligné l'importance de cette initiative : *"Nous allons optimiser et accélérer la mise en œuvre de ce projet pour le bien de nos pays et le développement de nos populations respectives"*.

Cette déclaration a été faite après des discussions fructueuses avec le président du Niger, le général Abdourahamane Tiani,

affirmant l'engagement commun de ces États pour un effort concerté.

L'importance de cette rencontre a également été soulignée par le Premier ministre nigérien, Lamine Zeine, qui a décrit la réunion comme "exceptionnelle" et cruciale pour l'intégration régionale souhaitée par les populations de notre sous-région. La convergence de ces efforts représente une opportunité cruciale pour le décollage économique et l'épanouissement des citoyens dans ces pays.

■ Renforcement des liens économiques entre le Niger et la Chine par un nouvel accord pétrolier.

Le Premier ministre du Niger, également ministre de l'Économie et des Finances, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, a finalisé un important accord pétrolier avec la

China National Petroleum Corporation (CNPC), renforçant ainsi les relations économiques entre le Niger et la Chine. Signé le 12 avril 2024, cet accord inclut un mémorandum d'entente pour la commercialisation conjointe du pétrole brut nigérien ainsi qu'un contrat prévoyant une avance de 400 millions de dollars US (environ 246 milliards de F CFA) sur la part du Niger.

Lors de la signature, M. Zeine a souligné l'importance de la transparence dans la gestion de cette avance, en accord avec les directives du Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, le Général de Brigade Abdourahamane Tiani. Les fonds seront utilisés pour renforcer la sécurité nationale, soutenir les engagements financiers de l'État, développer le secteur agricole et améliorer les services médicaux pour répondre aux besoins des populations.

Le Premier ministre a assuré que l'avance serait remboursée sur douze mois avec un taux d'intérêt de 7%, affirmant la sauvegarde des intérêts nationaux : *"Il n'y a aucune ombre là-dessus dans la mesure où nous avons sauvegardé les intérêts de notre pays"*, a-t-il déclaré. Au-delà de cette période, le Niger envisage de diversifier ses partenariats pour la commercialisation de son pétrole, restant ouvert à de nouvelles offres avantageuses de la part de partenaires étrangers, y compris chinois. Cet accord marque une étape significative dans l'autonomie économique du Niger, tout en solidifiant ses relations internationales, notamment avec la Chine, un partenaire clé dans le développement économique de la région.

■ Record de production pour la mine d'or Abujar en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, la mine d'or Abujar, exploitée par Tietto Minerals, a établi un nouveau record de production avec 37 111 onces d'or extraites au premier trimestre de 2024. Cette performance remarquable intervient dans un contexte de luttes de pouvoir entre investisseurs, notamment le chinois Zhaojin Mining, qui tente depuis plusieurs mois de prendre le contrôle de Tietto Minerals.

Cette tentative de rachat est contestée par d'autres actionnaires majeurs, dont le premier actionnaire, Chifeng Jilong Gold Mining, et Kongwell Management Limited, un gestionnaire de fonds britannique représentant un autre investisseur chinois. En octobre 2023, Zhaojin Mining a proposé une offre de rachat de 400 millions de dollars, soit environ 246 milliards de FCFA, jugée sous-évaluatrice par les dirigeants de Tietto qui ont unanimement recommandé de rejeter cette offre.

La mine, qui a commencé sa production avec le premier lingot coulé en janvier 2023, est prévue pour opérer pendant dix ans avec une méthode d'extraction à ciel ouvert. Durant les six premières années, la production annuelle moyenne est estimée à 200,000 onces d'or. Le gouvernement ivoirien anticipe des revenus substantiels de 156,42 milliards F CFA (environ 256 millions de dollars) de l'exploitation de cette mine, soulignant son importance stratégique pour l'économie du pays.

■ Expansion de Thor Explorations au Sénégal.

La société canadienne Thor Explorations, dirigée par Segun Lawson et déjà implantée au Nigeria avec la mine de Segilola, poursuit son développement en Afrique de l'Ouest avec l'acquisition de nouveaux intérêts miniers au

Sénégal. L'entreprise a récemment acquis une participation majoritaire dans deux licences d'exploration au sud-est du pays, augmentant ainsi sa présence dans la région aurifère de Douta.

Le projet Douta West, où Thor a acquis 70% des intérêts pour 120 000 USD (environ 73,8 millions de F CFA), s'étend sur 93 km² et était auparavant détenu par Birima Gold. Ce permis d'exploration est adjacent au projet Douta, reflétant l'ambition de Thor d'élargir sa portée géologique. En plus de cette expansion, Thor pourrait ultérieurement augmenter sa participation jusqu'à 85%, après la réalisation d'une étude préliminaire de faisabilité, laissant 10% à l'État du Sénégal et une option de 5% pour Birima.

À quelques kilomètres de là, le projet Sofita représente une autre avancée stratégique pour Thor Explorations. Situé à 45 km au sud-ouest de Douta, ce permis couvre 56,5 km². Acquis pour 20,000 USD (environ 12,3 millions de F CFA), Thor y détient désormais 80% des parts, avec un programme d'exploration prévu de 300,000 USD (environ 184,5 millions de FCFA) sur deux ans, confirmant l'engagement de la société dans le développement minier de la région.

Ces initiatives marquent une étape significative pour Thor Explorations dans sa stratégie de diversification et de renforcement de ses actifs en Afrique de l'Ouest, témoignant de la dynamique positive du secteur minier dans la région.

■ Mauritanie : nouveau contrat pour l'exploitation des champs gaziers Banda & Tevet.

La Mauritanie franchit une étape significative dans le développement de ses ressources énergétiques avec la signature d'un contrat d'exploration et de production de gaz entre le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, M. Nani Ould Chrougha, et le consortium composé de "Go Gas" et "Taqa Arabia". Le contrat, dirigé par M. Khaled Abu Bakr de Gogas, concerne les champs gaziers "Banda et Tevet", estimés à détenir 2,2 trillions de pieds cubes de gaz naturel.

Ce projet, qui représente un investissement de plus d'un milliard de dollars (environ 615 milliards de FCFA), vise à renforcer la production d'électricité mauritanienne. Le gaz extrait alimentera la centrale électrique duale de 180 mégawatts au nord de Nouakchott, augmentant la capacité de répondre à la demande énergétique croissante des secteurs industriels et miniers, avec des bénéficiaires tels que la SNIM et la SOMELEC.

M. Muhammad Khaled Abu Bakr a exprimé son enthousiasme pour ce projet, notant son potentiel à booster significativement la production d'électricité locale et saluant le climat de sécurité et de stabilité politique en Mauritanie, propice aux grands investissements dans l'énergie.

Le Ministre Nani Ould Chrougha a souligné que cet

- accord non seulement valorise les ressources gazières nationales mais stimule également l'investissement dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz, tout en favorisant l'emploi local, le transfert de savoir-faire et les opportunités commerciales pour les équipements locaux.

■ Promotion du contenu local dans l'industrie pétrolière et gazière congolaise.

Sous l'égide du Premier Ministre Anatole Collinet Makosso, la République du Congo a tenu sa première Table Ronde sur le contenu local dans le secteur des hydrocarbures les 21 et 22 mars 2024 à Brazzaville. L'événement a marqué un tournant pour intégrer davantage de ressources et de main-d'œuvre locales dans l'industrie pétrolière et gazière.

Le Premier Ministre a mis en avant la nécessité d'une loi-cadre pour renforcer le contenu local, visant à transformer économiquement et socialement le Congo. Des exemples de succès d'autres nations africaines ont été examinés pour adapter ces modèles au contexte congolais.

La participation actuelle des entreprises et travailleurs congolais dans ce secteur est faible, une situation que le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, espère améliorer. La ministre des PME a également appelé à des actions gouvernementales pour valoriser davantage les professions dans ce secteur.

L'événement a conclu sur la nécessité d'une législation adaptée et d'un engagement plus fort pour garantir un avenir prospère et inclusif. L'élaboration d'une loi spécifique au contenu local est vue comme une priorité pour augmenter la participation nationale dans l'exploitation des ressources.

Cette initiative vise à faire du secteur des hydrocarbures un patrimoine partagé, favorisant l'unité nationale et offrant de nouvelles opportunités pour les entreprises et les travailleurs locaux.

■ L'Algérie lance un vaste projet de centrales solaires photovoltaïques.

En mars dernier, l'Algérie a franchi une étape significative dans sa transition énergétique avec la signature de contrats pour la construction de 15 centrales solaires photovoltaïques, annoncée par M. Boukhalfa Yaïci, directeur général de Green Energy Cluster Algeria. Ces accords, impliquant des entreprises nationales et internationales, marquent le début de la réalisation des projets de 2 000 et 1 000 mégawatts.

Le lancement de ces projets s'inscrit dans le cadre du programme ambitieux de 15 000 mégawatts, visant à réduire la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures

en faveur de l'énergie solaire. Ce programme prévoit la distribution de l'électricité produite non seulement pour renforcer le réseau national, mais également pour soutenir le développement agricole dans le Grand Sud, où 1,2 million de hectares sont destinés à l'exploitation.

La particularité de ces projets réside dans leur financement, assuré à 100 % par l'Algérie, avec une ouverture future aux financements internationaux pour amplifier cette transition énergétique. De plus, ces initiatives devraient surpasser le taux d'intégration local fixé à 35 %, renforçant ainsi l'emploi et le savoir-faire algériens dans le secteur des énergies renouvelables.



■ Exportations de diamants en baisse en RDC.

La République Démocratique du Congo (RDC) a enregistré une forte baisse de ses exportations de diamants, avec seulement 8,3 millions de carats exportés en 2023, marquant le plus bas niveau depuis cinq ans. Cette diminution de 28 % par rapport à l'année précédente souligne une tendance baissière qui écarte le pays de sa position de deuxième producteur africain de diamants, place désormais occupée par l'Angola.

Les statistiques provisoires du ministère des Mines de mars 2024 révèlent que cette baisse continue, à l'exception d'une légère hausse en 2021, suit des difficultés rencontrées par les compagnies d'exploitation industrielle. Des problèmes tels que la suspension partielle de la production par la co-entreprise sino-congolaise SACIM et les défis financiers de la société d'État MIBA ont contribué à ce déclin.

Actuellement, l'exploitation industrielle représente seulement 20 % des exportations totales de diamants de la RDC, avec SACIM dominant à 1,59 million de carats. Les principaux marchés d'exportation sont les Émirats arabes unis (4,37 millions de carats) et la Belgique (3,31 millions de carats), suivis de l'Inde, de l'Arménie, et de la Grande-Bretagne.

■ Le projet ougandais d'exploitation des terres rares Makuutu Rare Earth proche de sa première production.

Le projet Makuutu Rare Earth en Ouganda, développé par Rwenzori Rare Metals Limited, a démarré sa première production au mois de mars dernier. Ce développement fait suite à la mise en service d'une installation technique et d'une usine de démonstration, marquant la fin de la première phase du projet après 9 mois de construction.

Tim Harrison, directeur général d'Ionic Rare Earths, la société mère de Rwenzori Rare Metals Limited, a souligné l'importance de cette avancée : *"Cela réaffirme notre position sur une ressource stratégique pour le développement à court terme et une fourniture sécurisée de terres rares magnétiques et lourdes pour l'émergence de nouvelles chaînes d'approvisionnement"*.

Actuellement, l'entreprise finalise divers processus au sein de l'installation pour optimiser le contrôle de la qualité et la manipulation des matériaux, tout en travaillant sur la conception de la mine et les processus de financement du projet. Harrison ajoute : *"Ce travail est essentiel pour valider notre plan de développement minier et générer des échantillons MREC pour les discussions d'offre avec des partenaires potentiels au cours des prochains mois"*.

■ Projection du Top 10 des principaux producteurs d'or dans le monde en 2024.



1. Chine - 355 tonnes.
2. Australie - 270 tonnes.
3. États-Unis - 237 tonnes.
4. Russie - 200 tonnes.
5. Afrique du Sud - 190 tonnes.
6. Pérou - 150 tonnes.
7. Canada - 110 tonnes.
8. Ghana - 100 tonnes.
9. Indonésie - 100 tonnes.
10. Ouzbékistan - 90 tonnes.

Seuls 2 pays africains figurent dans ce classement. Cela souligne la complexité et les défis spécifiques auxquels l'industrie minière aurifère africaine est parfois confrontée.

■ La Chine inaugure une batterie géante pour booster ses transports électriques.

En décembre dernier, la Chine a inauguré la *"Rudong EVx"*, une batterie de la taille d'un bâtiment, développée avec Energy Vault, une entreprise suisse. Située dans l'est de la Chine, elle possède une capacité de 100 MWh et utilise une technologie de stockage d'énergie par gravité.

Cette technologie permet de stocker l'électricité en utilisant d'énormes blocs de béton, similaire à la production hydroélectrique par pompage, offrant une solution flexible pour répondre aux besoins fluctuants de la demande en énergie électrique.

Déjà opérationnelle, la *"Rudong EVx"* joue un rôle clé dans l'alimentation en électricité propre de la région, facilitant la croissance des véhicules électriques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Chine prévoit de multiplier ces installations pour renforcer son réseau électrique.

La construction de la *"Rudong EVx"* et d'autres projets similaires reflète ainsi l'engagement de la Chine à innover dans le domaine de la mobilité électrique et de la durabilité énergétique, proposant des solutions qui pourraient servir de modèle à d'autres nations confrontées aux défis de l'électrification des transports.

■ Innovation en catalyse : le fer, le cobalt et le manganèse, nouveaux acteurs de la synthèse chimique.

Des chercheurs de l'Institut Leibniz pour la Catalyse à Rostock, situé en Allemagne, ont développé des catalyseurs à base de fer, de manganèse et de cobalt pour la synthèse de médicaments, publiant leurs travaux dans *Chemical Science*. Cette avancée permet de remplacer les métaux précieux traditionnels, réduisant ainsi l'empreinte écologique de la production chimique.

Ces catalyseurs opèrent efficacement à température ambiante, minimisant la consommation énergétique et la production de déchets. Leur utilisation diminue la dépendance aux métaux rares, souvent extraits dans des conditions non durables, et offre une alternative plus abordable et écologique. Cette méthode innovante promet une transformation vers une industrie chimique moins polluante, alignée avec les objectifs de développement durable.

L'approche utilise des conditions de réaction douces, améliorant l'efficacité tout en préservant les ressources. Cette innovation pourrait transformer la production industrielle, en particulier dans le secteur pharmaceutique, en offrant une alternative moins dépendante aux métaux rares, plus difficiles à extraire, son empreinte écologique.

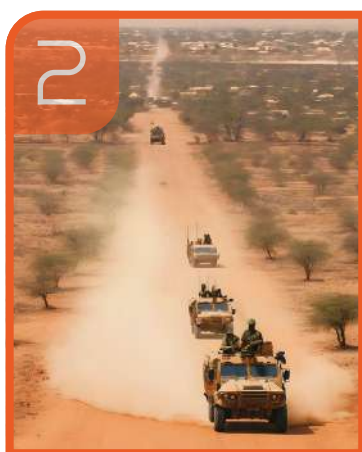
POUR RÉGLEMENTER L'ORPAILLAGE.

Il faut remonter au XIII^{ème} siècle pour retrouver les premières traces de l'activité minière au Mali. De cette époque à un passé récent, cette activité était traditionnelle et régie par des règles partagées par l'ensemble de la communauté. Aujourd'hui, les mutations de ce secteur, ainsi que son impact significatif sur l'environnement et le développement socio-économique, font craindre un basculement. Les acteurs du secteur appellent donc à une régulation du secteur pour trois raisons.



1 Pour une meilleure maîtrise des données du secteur.

Depuis quelques années, le secteur de l'orpaillage revendique, selon l'interlocuteur, 6 tonnes, 20 tonnes ou même 40 tonnes d'or produites chaque année pour 1 à 2 millions de personnes opérant dans ce domaine. Ces chiffres divergents montrent que le secteur mérite un meilleur encadrement pour une bonne maîtrise des statistiques et, par ricochet, une augmentation des recettes fiscales de l'État et des collectivités territoriales.



2 Pour la sécurité des orpailleurs et du pays.

Le manque d'encadrement conduit à une exploitation tout azimut loin des règles de sécurité élémentaire pour les orpailleurs. S'il était pris des mesures, en plus de l'interdiction qui couvre la période d'hivernage, l'État pourra édicter des règles de sécurité à suivre et les faire respecter. En outre, la situation des sites d'orpaillages dans le nord du Mali, exploités pour financer les groupes terroristes, montre la nécessité d'un encadrement de ce secteur pour éviter tout risque de conflit sécuritaire nourri par les ressources de l'orpaillage. La sécurité environnementale est également un argument de poids pour l'encadrement de cette activité.



3 Pour protéger les enfants.

Selon les données des ONG évoluant dans les régions minières, l'orpaillage devient une activité attractive pour les écoliers qui, de plus en plus, désertent les salles de classe pour converger vers ces sites miniers. Une meilleure maîtrise de cette exploitation artisanale permettrait de garantir une scolarité normale aux enfants et de les tenir loin des dangers de l'orpaillage, de son contexte et de ses néfastes corollaires.



Nos valeurs sont les qualités sur lesquelles la marque de RESOLUTE est fondée, et qui définissent le type d'organisation que nous aspirons à être.



Respect

Nous nous respectons les uns les autres et nous respectons les pays et les communautés dans lesquels nous opérons.



Responsabilité

Nous assumons nos actions et respectons nos engagements.



Intégrité

Nous sommes éthiques, ouverts et honnêtes.



Durabilité

Santé, sécurité et environnement sont nos priorités et nous opérons de manière responsable pour gérer les risques et les opportunités.



Automatisation

Nous fixons des objectifs ambitieux, promouvons la performance et encourageons nos équipes à générer de nouvelles idées.



► Nos solutions

- Sites d'exploitation et chantiers de construction.
- Bureaux, locaux industriels et commerciaux.
- Établissements scolaires.
- Sites hospitaliers et infrastructures de santé.
- Aménagements résidentiels et touristiques.
- Structures pour zones d'accueil et événementiels.
- Espaces et locaux techniques intérieurs et extérieurs.
- Kits d'électrification pour alimenter vos sites isolés.

► Représentant de TOUAX au Mali

Touax Maroc, filiale du groupe Touax, est le leader africain de la construction modulaire, et offre ainsi des solutions innovantes. Il est l'unique constructeur en Afrique à être doté de certifications en qualité, sécurité et environnement selon les normes ISO 9001, ISO 14001, et ISO 45001. Le système de management intégré est certifié par SGS.



Le leader des bâtiments pré-fabriqués

Vous imaginez, nous réalisons !

► Répondre à vos besoins de bâtiments préfabriqués

TALDO est le leader malien de la conception, la construction et l'installation de d'infrastructures modulaires préfabriquées, entièrement équipées sur mesure pour des sociétés opérant dans le secteur minier, dans le BTP, ainsi que de l'implantation d'infrastructures temporaires pour les chantiers, camps militaires, hôpitaux, bureaux, etc.

Grâce à des années d'expérience et d'expertise dans le domaine de la construction, nous réalisons vos projets de toutes tailles.



CONTACTEZ-NOUS

Tél. : +223 20 20 65 52

E-mail : info@taldogroup.com

Bolle II, Zone 3 | Cité Gemme

Lot H/47 SEMA, Bamako | Mali

www.taldogroup.com



► Les avantages par rapport à la construction classique



Jusqu'à 20 à 30% moins cher que la construction traditionnelle.



Jusqu'à 50% plus rapide que la construction traditionnelle.



Consomme 67% d'énergie en moins que la construction traditionnelle.



100% modulaire et flexible pour s'adapter à chacun de vos besoins.



90% de mouvements de véhicules en moins qu'une construction traditionnelle.



Jusqu'à 85% des travaux réalisés à l'usine (hors site).